

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2024 À 13 H PLACE DES AÎNÉS – 62 ST-JEAN-BAPTISTE ORDRE DU JOUR

- 1. Constatation ou révocation de l'avis de convocation
- 2. Ouverture de la séance extraordinaire
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Financement temporaire travaux garage municipal
- 5. Embauche au poste d'agent de bureau
- 6. PRACIM Autorisation de signature
- 7. Patrimoine Canadien Place du 125^e Autorisation de signature
- 8. Période de questions
- 9. Levée de la séance extraordinaire

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue le 17 juillet 2024 à 13 h à la Place des aînés et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau Monique Malo Nil Béland

Daphné Rodgers Ann-Marielle Tinkler

Absence: Miguel Dicaire

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Pilon.

Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général/Greffier-trésorier M. Pierre Villeneuve constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

2.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-121

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-122

Financement temporaire travaux garage municipal

CONSIDÉRANT l'entente de collaboration entre la Municipalité de Plaisance et le Gouvernement du Québec (MAMH) pour la construction d'un nouveau garage municipal sur la rue St-Isidore ;

CONSIDÉRANT la quote-part municipale liée à ces travaux ;

CONSIDÉRANT l'autorisation d'un emprunt de 2 600 000 \$ par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir du financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées ;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE le conseil demande à la Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées un financement temporaire de 2 600 000 \$ en regard de l'emprunt autorisé par le MAMH;

QUE Monsieur Christian Pilon, Maire et Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur général et greffier-trésorier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Plaisance tout document nécessaire à la réalisation de la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-123

Embauche au poste d'agent de bureau

CONSIDÉRANT la création d'un poste d'agent de bureau ;

CONSIDÉRANT la tenue d'entrevues afin de combler le poste ;

CONSIDÉRANT les discussions et recommandations au comité de gestion financière et ressources humaines du 9 juillet 2024 ;

Il est proposé par Madame la conseillère Ann-Marielle Tinkler

QUE ce conseil embauche Monsieur Jason Carrière à titre d'agent de bureau à compter du 22 juillet 2024.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-124

PRACIM - Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-07-116 concernant la demande d'aide financière favorable du PRACIM pour la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire, Christian Pilon, aurait dû apparaître à titre de signataire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Nil Béland

QUE Monsieur Christian Pilon, Maire, soit autorisé à signer les documents au nom de la municipalité dans le cadre de cette demande d'aide financière.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-125

Patrimoine Canadien – Place du 125e – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance sollicite le Patrimoine Canadien afin de nous aider, sous forme de subvention, dans le cadre du projet de la Place du 125^e et l'organisation de plusieurs activités durant l'année 2025 pour le 125^e anniversaire de la Municipalité de Plaisance ;

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE ce conseil autorise Monsieur Jason Carrière, Agent de bureau, à signer tous les documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Début : 13 h 04 Fin : 13 h 10

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-07-126

Levée de la séance extraordinaire 13 h 11

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE la séance spéciale soit et est levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

Christian Pilon	Pierre Villeneuve	
Maire	Directeur général et greffier-trésorier	